

## Les ondes de KMC VOYAGES

Un consommateur avisé alerte le Réseau anti-arnaques : « *La société KMC VOYAGES organise une journée d'excursion dans votre région : transport en car, repas gratuit, et visite du lieu choisi. Puis, après déjeuner, rencontre avec l'un des sponsors, en l'occurrence un célèbre vendeur de matelas anti-ondes qui a souvent changé de nom et qui essaie de convaincre un public, en majorité constitué de personnes âgées, d'investir dans un matelas garanti 20 ans à 4 500 €. Et cela marche ! Il faut une sacrée dose d'optimisme ou un sacré bagout du vendeur pour dépenser une telle somme quand on a plus de 80 ans ! Mais les retraités sont riches, c'est bien connu.*

*Je n'ai rien acheté mais je me pose quand même des questions sur le procédé. Et j'espère que les heureux acheteurs d'une telle merveille en profiteront le plus longtemps possible. »*

**KMC VOYAGES** est un satellite d'**ADN CONCEPT** à Cénac (33), société caméléon qui a le don de multiplier les enseignes commerciales. Elle surfe, notamment, sur des matelas permettant d'éviter les ondes électromagnétiques générées par de nombreux appareils.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)